

Délibération n° 9	Conseil Municipal du 5 décembre 2016
FINANCES	Domaine de compétence : 7.1 : Budget
Objet : Décision Modificative n°1 - Budget annexe Office Municipal de Tourisme	
Rapporteur : Monsieur le maire	
Synthèse de la délibération :	Décision Modificative n°1 - Budget annexe Office Municipal de Tourisme

Vu la délibération n° 23 du 7 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016 du Budget annexe **Office Municipal de Tourisme** ,

Il convient de modifier les crédits budgétaires de ce budget comme suit :

Ch - Article	Fonction	Libellé	Montant
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
011 - 6042	95	Prestations de services	10 000,00 €
011 - 6156	95	Frais de maintenance	10 000,00 €
		TOTAL :	20 000,00 €

Ch - Article	Fonction	Libellé	Montant
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES			
74 - 74741	95	Dotations et participations	20 000,00 €
		TOTAL :	20 000,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces modifications.

Le rapport est adopté par 29 voix pour et 2 abstentions